



ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

**S.E. DR STERGOMENA LAWRENCE TAX
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA SADC**

À L'OUVERTURE OFFICIELLE DE

**LA 22^e RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL DE L'ORGANE DE COOPÉRATION EN
MATIÈRE DE POLITIQUE, DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ (CMO)**

(PAR VIDÉOCONFÉRENCE)

**26 JUIN 2020
HARARE (RÉPUBLIQUE DU ZIMBABWE)**

Lieutenant-général (à la retraite), Ministre des affaires étrangères et du commerce international de la République du Zimbabwe; Président du Comité ministériel de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC (CMO), l'Honorable Dr Sibusiso Moyo ;

Excellences les Ministres et membre du Comité ministériel de l'Organe ;

Président du Comité des hauts fonctionnaires, Secrétaires généraux, chefs des institutions de sécurité et délégués des États membres de la SADC ;

Personnel du Secrétariat de la SADC ;

Mesdames et Messieurs journalistes ;

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous souhaiter à tous la bienvenue à cette 22^e réunion du Comité ministériel de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC, qui se tient pour la première fois par vidéoconférence en raison des circonstances extraordinaires rendues nécessaires par la Covid-19. Malgré les temps difficiles que nous traversons, cette réunion nous donne une nouvelle occasion de discuter et d'échanger des idées sur la manière d'accélérer l'intégration régionale de la SADC, tout en maintenant la paix et la sécurité dans notre région.

Excellences les Ministres, permettez-moi de commencer par exprimer notre profonde gratitude au Président du Comité ministériel de l'Organe, le Lieutenant Général à la retraite, Dr Sibusiso Moyo, pour le leadership dont il a fait preuve en guidant les travaux du Comité ministériel de l'Organe, en particulier dans un contexte très difficile, aggravé, entre autres, par la pandémie de COVID-19. La tâche n'a pas été facile, mais la région, sous votre direction exemplaire, a réussi à résoudre un certain nombre de problèmes urgents et critiques. Je vous remercie, Excellence Monsieur le Ministre.

Excellences les Ministres,

Depuis votre dernière réunion tenue en juillet 2019, quatre (4) États membres, à savoir le Botswana, Maurice, le Mozambique et la Namibie, ont organisé des élections. Permettez-moi de féliciter les gouvernements nouvellement élus. Les élections se sont déroulées de manière pacifique et conformément aux dispositions des cadres juridiques des pays

respectifs, ainsi qu'aux principes et lignes directrices de la SADC régissant les élections démocratiques. Bien que certains résultats électoraux aient été contestés, ces élections se sont déroulées dans le respect des cadres juridiques en vigueur, ce qui démontre la maturité de la démocratie dans la région. Néanmoins, la faible participation des femmes et des jeunes aux postes politiques élus demeure une préoccupation qui requiert une attention particulière de la part de la SADC. Permettez-moi également d'exprimer notre gratitude au Président de l'Organe, pour sa détermination à diriger les missions d'observation électorale de la SADC dans ces États membres, et aux États membres de la Troïka de l'Organe pour leur soutien au Président de l'Organe. Permettez-moi en outre de remercier les États membres d'avoir désigné des observateurs devant faire partie des missions d'observation électorale de la SADC dans ces pays.

Depuis votre réunion qui s'est tenue en juillet, la région a également assisté à l'élection et à la prestation de serment du nouveau Premier ministre du Royaume du Lesotho. Permettez-moi de féliciter le nouveau Premier ministre, ainsi que le gouvernement et le peuple du Royaume du Lesotho pour la transition démocratique du pouvoir.

Au cours de l'année, des élections présidentielles et générales se tiendront dans les Républiques du Malawi, des Seychelles et de la République-Unie de Tanzanie. Nous remercions le Président de l'Organe, qui a formulé des orientations claires sur la question et a chargé le Secrétariat de veiller à ce que la région reste saisie de la question conformément aux principes et lignes directrices de la SADC régissant les élections démocratiques, tout en relevant les défis posés par la Covid-19.

Excellences les Ministres,

Nous constatons avec satisfaction qu'un certain nombre d'États membres de la SADC célèbrent leur anniversaire d'indépendance respectif en ce mois de juin, notamment les Républiques du Mozambique, de Madagascar, des Seychelles et de la République démocratique du Congo. Permettez-moi de féliciter ces pays frères et de leur souhaiter de bons anniversaires et une prospérité continue.

Excellences les Ministres,

La pandémie de Covid-19 a modifié le paysage socio-économique mondial. La paix et la sécurité n'ont pas été épargnées par les effets de la Covid-19. La cybercriminalité et d'autres actes criminels se sont multipliés, tandis que la vente de fournitures et d'équipements médicaux contrefaits a également augmenté, entraînant des conséquences à long terme sur le

lien entre la santé et la sécurité ainsi que sur la stabilité dans la région. Plus inquiétante encore est l'augmentation des cas de violence fondée sur le genre. Ces nouveaux défis exigent de la région qu'elle reste vigilante et novatrice dans la conception de moyens permettant d'aborder les effets de la Covid-19 sur la sécurité de manière globale. Notant que les effets négatifs de Covid-19 touchent tous les secteurs, les États membres ont mis en place un certain nombre de mesures qui ont contribué de manière considérable à contenir sa propagation et à amortir ses effets négatifs sur les économies de la SADC et les moyens de subsistance des citoyens. Permettez-moi de féliciter les États membres de la SADC d'avoir adopté une approche multipartite dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, qui produit des résultats positifs. Toutefois, alors que nous luttons contre la COVID-19, des vies sont perdues. Permettez-moi de présenter nos condoléances et notre solidarité aux citoyens de la SADC qui ont perdu leurs proches, et aux gouvernements de nos États membres qui ont perdu des travailleurs de première ligne à cause de la Covid-19 et autres causes.

Excellences les Ministres,

Consciente du fait que la paix et la sécurité sont fondamentales pour le développement et l'intégration régionale, la SADC a donné la priorité à la paix et à la sécurité comme fondement du développement socio-économique. Néanmoins nous devons rester conscients du fait que le paysage mondial de la paix et de la sécurité est dynamique et en évolution. Les nouvelles menaces à la sécurité apportent de nouvelles dimensions à la manière dont nous devons préserver la paix et la sécurité. De plus en plus, la région connaît une recrudescence de menaces à la sécurité qui risquent de compromettre notre processus de développement et qui exigent une attention urgente et une nouvelle réflexion afin d'y faire face, en temps utile, aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité de manière opportune, holistique et dynamique.

Dans le cadre de son mandat de réflexion, le Secrétariat a procédé à une évaluation des menaces à la sécurité, qui révèle que la région est marquée par plusieurs obstacles à la transformation socio-économique et politique, notamment la pauvreté, l'inégalité et le chômage. L'évaluation classe les menaces à la paix et à la sécurité en cinq groupes se rapportant au terrorisme et à la cybersécurité ; à la criminalité transnationale organisée ; au changement climatique et aux épidémies ; à la gouvernance et à la démocratie ; et aux questions transversales. Les questions transversales comprennent la marginalisation et l'exclusion, la radicalisation et l'extrémisme, l'exploitation politique et économique, ainsi que les formes de violence, y compris la violence basée sur le genre, les activités criminelles, l'abus des médias sociaux et la crise des migrations.

Bien que la SADC ait toujours été vigilante et ait mis en place des mesures visant à maintenir la paix et la sécurité, il est prudent de noter que nous opérons dans un environnement dynamique et en rapide évolution. Par conséquent, permettez-moi de lancer un appel au Comité de manière à ce qu'il examine sérieusement les conclusions de l'évaluation de la menace, contribuant ainsi à ce que la région puisse agir en temps utile et de façon décisive. Cette démarche contribuera à la paix, à la sécurité et à la stabilité durables dont la région a bénéficié au fil des ans, ce qui constitue un symbole et une fierté de la SADC.

Excellences les Ministres,

La SADC a été libérée grâce au dévouement et aux sacrifices consentis par les fondateurs de la SADC. Dans cette reconnaissance, le Sommet de 2015 a chargé le Secrétariat de développer un Mécanisme en hommage aux fondateurs de la SADC. Le développement du mécanisme a commencé immédiatement, grâce à un vaste processus de consultation. Je suis heureuse, en ce jour, de vous annoncer que ce travail est sur le point d'être achevé et que le mécanisme proposé sera soumis à votre examen au cours de la prochaine réunion. Je suis convaincu que le projet sera examiné favorablement par votre Comité, et permettront à la région de reconnaître et de rendre hommage à la contribution et aux sacrifices des fondateurs de l'Afrique australe, ce qui pourrait constituer l'un des jalons du Comité ministérielle de l'Organe 2020.

Excellences les Ministres,

La stabilité politique et la consolidation de la démocratie restent parmi nos principales priorités régionales. La démocratie peut être définie différemment en fonction de l'histoire et des dynamiques sociopolitiques dominantes. Alors qu'en tant que région, nous embrassons le régionalisme, main dans la main tout en respectant les principes de mondialisation et de partenariat, notre définition de la démocratie est également fondée sur le principe de l'intégrité territoriale et de la souveraineté. Dans le cadre de la consolidation de la démocratie, la SADC déploie des missions d'observation électorale dans les États membres. Dans le souci de ne pas compromettre notre souveraineté et notre intégrité territoriale, le déploiement des missions d'observation électorale de la SAD devrait être assuré par des ressources financières et humaines propres. L'appropriation de nos processus démocratiques nous donne l'occasion d'identifier et de traiter collectivement les menaces potentielles à la paix et à la sécurité, telles que l'ingérence extérieure et la cybercriminalité, y compris l'abus des médias sociaux. Par conséquent, il

est vital que nous relevions les défis liés au financement de l'observation des élections dans la région et que nous veillions à ce que les processus électoraux et la démocratie dans la région ne soient pas exposés et compromis en raison des exigences financières. À cet égard, une proposition de financement durable des missions d'observation des élections pour la période comprise entre 2021-2025 sera soumise à votre examen.

Tout en mobilisant des ressources destinées à financer de manière indépendante nos missions d'observation électorale de la SADC, nous devrions également prendre en considération la nécessité de finaliser la construction du dépôt logistique régional (RLD) de la Force en attente de la SADC. Il est encourageant de constater que la phase II, qui comprend la conception et la construction du dépôt, a commencé. Cependant, les ressources nécessaires pour mener la phase II à son terme présentent toujours un défi, et dont les insuffisances exigent une résolution régionale.

Excellences les Ministres,

Le Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes a été adopté en 2005, il y a actuellement 15 ans. Pourtant, seuls sept (7) États membres l'ont ratifié, ce qui est inférieur au nombre minimum de ratifications requis pour qu'un protocole puisse entrer en vigueur. Tout en félicitant les États membres qui ont ratifié le protocole, il est essentiel que nous comprenions les difficultés qui empêchent les autres membres de signer et de ratifier le protocole et de les résoudre collectivement. La Covid-19 a, entre autres, souligné le besoin urgent de faciliter la circulation des personnes en temps normal et pendant les pandémies. Permettez-moi d'inviter les États membres à réfléchir de manière critique sur cette question très importante et urgente à notre intégration régionale.

Excellences les Ministres,

L'utilisation des armes à feu dans le but de commettre des crimes augmente dans la région de la SADC, et constitue une source de préoccupation. Cette situation est particulièrement préoccupante car la majorité des armes à feu sont soit non marquées, soit non enregistrées, soit volées. Dans ce contexte, la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes est très pertinente. Suite à votre directive lors de votre précédente réunion tenue à Lusaka en juillet 2019, le Secrétariat a coordonné une révision du Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes, et le projet

d'accord amendant le Protocole sera soumis à votre examen au cours de votre réunion d'aujourd'hui. Il est important que nous veillions à ce que les lacunes qui ont nécessité la révision soient comblées de manière adéquate, tout en renforçant nos capacités en matière de marquage et de contrôle des armes à feu afin de garantir la sécurité de nos citoyens. Permettez-moi d'exprimer notre gratitude à nos partenaires de coopération qui ont apporté un soutien technique pendant l'examen.

Excellences les Ministres,

La situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) est une question qui préoccupe la SADC depuis longtemps. Néanmoins, la République démocratique du Congo reste un membre à part entière de notre Communauté et a besoin de tout notre soutien pour faire face aux insurrections dans la partie Est du pays et à toutes les forces négatives. Permettez-moi d'exprimer notre profonde gratitude à tous les États membres, en particulier aux pays contributeurs de troupes (TCC) à la Brigade d'intervention de la Force (FIB), pour l'engagement et le soutien continu dont bénéficie notre pays frère. Le 19 novembre 2019, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 2502 qui a prolongé le mandat de la MONUSCO d'une année supplémentaire. Bien que la région se félicite de la prolongation du mandat de la MONUSCO, nous appelons à combler les lacunes en termes de domaines susceptibles de nuire à l'efficacité opérationnelle et à l'unité du Commandement de la Brigade d'intervention de la Force (FIB), conformément à la position de la SADC qui a été soumise aux Nations Unies.

Excellences les Ministres,

En conclusion, permettez-moi de saluer les efforts collectifs déployés par les États membres de la SADC pour assurer une paix et une prospérité durables dans la région. Permettez-moi de remercier une fois de plus le Lieutenant Général à la retraite, l'Honorable Dr Sibusiso Moyo, Président du CMO, pour son remarquable leadership dans la direction des travaux du Comité ministériel de l'Organe durant son mandat en tant que Président du Comité. Dans le même ordre d'idées, je tiens à remercier tous les États membres pour leur engagement en faveur du programme de paix et de sécurité de la SADC. Permettez-moi également de remercier les hauts fonctionnaires sous la direction exceptionnelle de Monsieur l'Ambassadeur James Manzou, appuyé par les différents comités de l'Organe pour son dévouement au travail de l'Organe, et pour avoir réalisé un certain nombre d'activités au cours de l'année qui ont permis à l'Organe de tenir ses promesses, en dépit de Covid-19. Permettez-moi également

de reconnaître le dévouement et le professionnalisme dont a fait preuve le personnel du Secrétariat et le soutien continu qui m'a été apporté, qui m'ont permis de m'acquitter de mes fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Président du Comité ministériel de l'Organe, l'Honorable Unity Dow, et l'assurons de notre soutien inconditionnel et de nos services professionnels.

Je vous remercie pour votre attention.

Merci beaucoup.

Muito obrigada.

Asante sana.